

Image not found or type unknown



L'indemnisation liée à la violation du statut protecteur inclut la période de protection légale accordée à l'expiration du mandat

Jurisprudence publié le **26/02/2013**, vu **1568 fois**, Auteur : [DADI - Avocat](#)

Le salarié protégé dont la demande de résiliation judiciaire est accueillie a droit, au titre de la violation de son statut protecteur, au paiement d'une indemnité égale à la rémunération qu'il aurait dû percevoir jusqu'à l'expiration de la période de protection en cours au jour de la demande, laquelle inclut la période instituée par le législateur à l'expiration du mandat.

Cass. soc., 13 février 2013, n° 11-26.913 F-D

[Ghislain DADI - Avocat](#)

www.dadi-avocat.fr